

Création d'un pôle numérique d'excellence

Pilotes

M. Olivier BALCH, animateur de bassin
M. Christophe BROTONS, CPC TICE 1^{ER} degré

Priorités

- Nationale : Appel à projets « collèges numériques et innovation pédagogique »
- Académique : Priorité 2 - INSCRIRE L'ECOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
- D'Pass : Axe 1 : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves / Priorité 6 : Numérique

Constats

- Fracture numérique parmi les élèves et les familles
- Public d'élèves très varié ayant des besoins très hétérogènes
- Manque de formation des enseignants à l'usage des outils numériques
- Problème de connexions internet dans les écoles, dans les établissements et dans les classes.
- Manque de matériel dans les établissements et les écoles.
- Problème de S.A.V. du matériel numérique présent
- Certains enseignants ont de réelles compétences en la matière : des prédispositions encore non exploitées.

Objectifs

- Créer une dynamique partagée autour du numérique
- Fédérer les acteurs du numérique
- Faciliter l'utilisation des TICE par les parents (ENT)
- Former les enseignants à l'utilisation des outils et services numériques
- Permettre une meilleure réussite de tous élèves par des pratiques innovantes s'appuyant sur le numérique éducatif et l'épanouissement des élèves par l'éducation aux bonnes pratiques sur internet.

Indicateurs de réussite

- Pourcentage d'établissements et d'écoles retenus à l'appel à projets
- Pourcentage de salles de classe connectées au haut débit.
- Nombre d'enseignants formés aux usages numériques
- Statistiques d'utilisation des services numériques par la communauté éducative
- Nombre de certifications des compétences numériques obtenues sur la plateforme PIX, par les élèves et les enseignants.

Public

- L'ensemble de la communauté éducative : élèves, enseignants, directions, parents et les collectivités territoriales.

Organisation

1. Diagnostic des moyens existants : humains, matériels, dispositifs.
2. Diagnostic des compétences des élèves, enseignants, parents
3. Diagnostic territorial
4. Elaboration d'une stratégie de développement du numérique à l'Ecole
5. Plan numérique 2015-2017 : réponse aux appels à projet par les collèges et les écoles rattachées :
 - Dotation en tablettes :
 - En collège : 1 tablette par élève de 5e chaque année pendant 3 ans (élèves de 6^e et 5^e la dernière année) + 1 tablette pour enseignant de 5e
 - En école : 3 valises de tablettes
 - Dotation annuelle de 30€ par élève et par enseignant en EPLE et 500€ par école, pour acquérir des ressources numériques
 - Ensemble des salles de classes connectées
 - Mise en œuvre des ENT
 - Accompagnement des enseignants dans le développement de séances pédagogiques disciplinaires avec l'utilisation des TICE

Calendrier

- 2015-2016-2017 : réponses aux 3 vagues successives d'appel à projet du plan numérique national, dotation progressive des établissements et écoles retenus
- 2016 : diagnostic détaillé des besoins en équipements numériques, en ressources humaines pour la maintenance et en sécurisation des équipements
- 2016-2017 : expérimentation d'un ENT dans les établissements volontaires
- 2016-2017 : 18h de formation proposés à chaque enseignant du secondaire
- 2017-2018 : généralisation de l'usage de l'ENT dans les écoles et EPLE

Besoins

- Moyens humains :
 - référents numériques formateurs en poste dans les établissements et les écoles (lettre de mission + meilleure valorisation de leur implication)
 - techniciens à temps plein chargés de la maintenance pour le 1^{er} et le 2nd degré :
 - un dans chaque collège et lycée + 1 coordonnateur technique
 - deux pour les écoles
- Moyens matériels :
 - connectivité dans les salles de classe (haut-débit)
 - logiciels (ENT, applications pédagogiques et bureautique)
 - équipements adaptés aux différentes situations d'enseignement (écoles, collèges, lycées)

Partenaires

- Les C.O.M. de St-Barthélemy et de St-Martin
- Partenaires institutionnel (DANE, DSI, DPET)
- GIP-DAIFI
- Entreprises privées
- UPESM
- Canope